

Le 17/06/2025 11:45 CEST, Guillaume Garrigues <guillaume@garrigues.fr> a écrit :Cher Monsieur Fouché,A la suite de notre échange, vous trouverez ci-joint la présentation du point de mi-mandat du plan vélo présentée au [conseil municipal du 16 octobre 2023](#).Voici quelques informations complémentaires qui mériteraient d'être intégrées à votre bilan d'étape :

- Partie 1 REVE : nous travaillons activement avec les services métropolitains à sa réalisation. Les deux lignes sont entièrement à l'étude mais ne sont effectivement pas en travaux (ce qui n'est pas de notre fait car nous sommes prêts) :
 - Nous avons retravaillé l'itinéraire de la ligne 14 du Reve avec les services métropolitains pour la rendre plus directe et lisible. Au lieu de passer par le cœur de Thouars, la DG mobilités nous ont proposé de faire passer l'itinéraire par la rue Paul Verlaine, la rue Racine, la rue Montherlant et le chemin des Orphelins. Ce changement a généré des retards qui ne sont pas de notre fait mais nous sommes en bonne voie d'aboutir à sa réalisation.
 - Sur la ligne 8 : L'itinéraire est déjà en grande partie existant. Nous espérons qu'une connexion entre l'avenue des facultés et la piste Haut Brion puisse se faire via une parcelle de l'ENSEIRB-MATMECA mais l'école a refusé la proposition de BM. Un itinéraire alternatif via la rue Escarpit à Pessac a pu être trouvé par la Métropole. Notez que nous avons travaillé à un important aménagement cyclable sur l'esplanade des Arts et Métiers et avons fait revoir les plans pour créer une vraie continuité en site propre (il nous était proposé au début une voie verte que nous avons refusé au profit d'une piste bidirectionnelle). Les études d'AVP se poursuivent car nous avons demandé en plus une connexion cyclable à double sens de l'esplanade vers la rue de la Vieille Tour en lieu et place du chemin de terre ainsi qu'une connexion entre la piste cyclable de l'avenue des facultés et le rond-point Roul/Université (l'étude est en cours côté SRIA).
- Partie 2 : aménagements cyclables : plusieurs éléments complémentaires mériteraient d'être intégrés pour calculer la note :
 - Je crois qu'il serait juste d'intégrer dans la note les aménagements qui sont en travaux (Sévène, aménagements de la halte de la Médoquine), qui ont fait l'objet de délibération (bus express) ou dont les études sont très avancées (Libération, Trêmeuge)
 - Sur la route de Toulouse : nous avons validé les plans du projet avec Bordeaux Métropole et les communes de Bègles, Bordeaux et Villenave d'Ornon. Les derniers carrefours qui faisaient l'objet de discussion ont pu

être traités avec le maître d'œuvre. Il nous reste à traiter le sujet de l'imposant aqueduc qui passe sous la route de Toulouse et qui approvisionne en eau de Budos une bonne partie du sud de la Métropole. Nous pouvons être optimistes sur l'aboutissement du projet mais il prendra plus de temps que prévu... L'équipe de la Régie de l'eau est sur le Pont.

- De manière globale : nous réaménageons des intersections pour les rendre plus sécurisées. Cela ne génère que peu de linéaire supplémentaires dans le calcul total mais cela est prioritaire pour apaiser la circulation. Nous avons réalisé plusieurs giratoires dans ce sens : Roul/Libération, Sévène/Leclerc et sommes en train d'en réaliser d'autres : Sévène/Clément Thomas, ou encore d'ici 2028 : Rabelais/Thouars, Rabelais/Libération, Vieille Tour/Roul, Pelletan/Vieille Tour... Il me semble important d'intégrer cela dans l'indicateur de cyclabilité.
- Partie 3 : actions en faveur de l'intermodalité. La note "G" m'apparaît extrêmement sévère et injuste :
 - Sur le nombre de places abritées à la halte de la Médoquine : 120 places sont effectivement prévues, réparties sur le plateau bas et le plateau haut. Nous en avions demandé davantage et les services métropolitains se sont engagés à en ajouter si la demande s'en faisait sentir mais il n'a pour le moment pas été jugé nécessaire d'aller au-delà. Nous aurons les emprises et demanderont évidemment l'ajout d'un abri supplémentaire dès que le besoin s'en fera sentir.
 - 2 abris vélos collectifs supplémentaires sont prévus sur la commune d'ici 2027 (Thouars en correspondance avec le futur bus express + centre ville).
 - Notez que nous aurons 100 places en vélobox cette année. BM installé 15 vélobox sur la ville et en installera 5 autres cette année. Cela a fait l'objet d'un important [atelier de travail avec les habitants](#) pour identifier leurs besoins. Les 5 emplacements prévus pour 2025 ont été validés.
 - Nous n'avons pas de metstation mais disposons toujours de nos stations de gonflage et de réparation de vélo municipales qui sont très prisées à Forum, rue de la Renaissance, rue Victor Hugo, rue de Suzon, rue Pacaris, avenue de Thouars. Cela mériterait d'être valorisé en lieu et places des metstations. Nous privilégions en effet des petits modules de stationnement et de réparation (box, stations) répartis sur l'ensemble du territoire communal et donc accessibles à tous plutôt qu'un seul espace. C'est un choix politique qu'il serait dommage de sanctionner dans le barème.

- Partie 4 : Actions en faveur de la ville apaisée : la note de G m'apparaît là encore très sévère et injuste :
 - Plan de circulation : nous avons par exemple réalisé un [plan de circulation](#) sur le quartier Emile Zola pour éviter les shunts et menons des actions de ce type ponctuellement dans plusieurs secteurs de la ville qui subissent ces itinéraires malins.
 - Ville à 30 : nous n'avons pas passé l'ensemble de la ville à 30 km/h car nous observons que cela n'est pas respecté dans les villes qui l'ont fait. En revanche nous réalisons des aménagements pour réduire la vitesse des véhicules dès que cela est nécessaire. Une simple limitation à 30 est moins efficace que des aménagements l'imposant.
 - Sur les arceaux : nous n'avons pas les mêmes éléments que ceux affichés dans l'Open data. Je demande des chiffres actualisés et reviens vers vous.
- Partie 5 : Actions en faveur de l'émergence d'une génération vélo
 - Rue aux enfants réalisées : il faut ajouter l'école Jean Jaurès qui bénéficie d'une fermeture aux voitures lors de la rentrée des classes
 - Programme savoir rouler à vélo : des actions de sensibilisation sont réalisées auprès des écoliers par la police municipale.
- Partie 6 : Actions spécifiques : voici quelques informations complémentaires
 - Rencontres régulières assos : nous échangeons régulièrement avec les associations ainsi que nos deux partenaires Etu'Récup et Cycles et Manivelles
 - Forfait mobilité agent : nous proposons bien un forfait aux agents ([voir page 25](#))
 - Vélo aux agents : nous nous sommes équipés de vélos Pi-Pop mais réfléchissons à nous équiper d'autres types de vélos pour permettre à nos agents de se déplacer à vélo.

Merci Bien cordialement, Guillaume Garrigues

En afficher moins